

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2020/001

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 6 FEVRIER 2020

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS :

Syndic titulaire : PELISSIER Laurence – HONORAT Guy – DEVINE Marc - LIENS Charles

Excusé : PONCET Norbert

Syndic suppléant : NOUGUIER Marie Claude - CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt et le six février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : Election du président

=====

Suite à la lettre datée du 29/01/2020, par laquelle M. Pierre DOMINIQUE exprime sa volonté de démissionner du poste de président de l'ASCO du Cabedan Neuf, la commission syndicale doit procéder à l'élection d'un nouveau président.

M. Liens Charles, en sa qualité de vice-président a donc convoqué le comité syndical afin de procéder à de nouvelles élections.

Monsieur HONORAT Guy propose sa candidature au poste de Président.

Où l'exposé de M. HONORAT : la commission syndicale approuve la candidature de Mr HONORAT Guy au poste de président et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Syndic



Le Président

Mr HONORAT Guy



Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le

ID : 084-298401712-20200206-2020_001-DE